

Les missions du Parc naturel régional des Alpes se poursuivent - La Maison du Parc reste fermée au public

Auteur: Romain Blanc <r.blanc@parc-alpilles.fr>

Pendant toute la période du confinement, la quasi-totalité de l'ensemble de l'équipe du Parc naturel régional des Alpes est restée mobilisée, sous la responsabilité de son directeur, Éric Blot et du Président, Jean Mangion, Maire de Saint Etienne du Grès, et selon des modalités mises en œuvre au cas par cas pour assurer la sécurité de chacun.

Les dossiers ont avancé et une veille téléphonique a permis de suivre les situations d'un grand nombre d'agriculteurs, de les aiguiller vers les différents circuits de distribution créés pour vendre leur production ou résoudre des difficultés ponctuelles. De la même façon, les bénéficiaires de la marque Valeurs Parc ont fait l'objet d'une attention particulière.

L'équipe a été particulièrement mobilisée sur la rédaction de la Charte du Parc 2022-2037. Ces deux derniers mois, les agents ont finalisé toutes les fiches mesures et intégré les remarques des partenaires, institutionnels et associatifs, qui ont reçu une première version du document début mars. Le Plan du Parc est en cours de finalisation ainsi que l'ensemble des pièces annexes. Un important travail de rédaction couteux pour un document final qui sera présenté aux élus et envoyé aux autorités compétentes dans les prochaines semaines.

Dès le 11 mai, date de la première phase de déconfinement suite à l'épidémie de Covid-19, certains agents seront présents à la maison du Parc, en rotation et suivant des mesures strictes de protection (réorganisation des bureaux, distanciation sociale, port du masque, nettoyage régulier des bureaux, espaces communs fermés etc.). Les actions sur le terrain se poursuivent, notamment avec le retour des Ambassadeurs du Parc en Service civique, différentes études naturalistes et la prochaine arrivée de la Garde Régionale Forestière. 15 agents ont été recrutés à distance et seront présents dans le massif à l'ouverture de la période de vigilance au risque incendie le 1er juin prochain. Là encore, une organisation spéciale sera mise en place pour assurer leur sécurité et celle de leurs contacts.

Le Comité syndical est toujours mobilisé et se réunira avant l'été pour voter le budget supplémentaire. Sa composition est inchangée jusqu'au deuxième tour des élections municipales.

Les sorties et animations proposées par le Parc sont annulées jusqu'au 2 juin et des actions pédagogiques alternatives dans les écoles sont actuellement en discussion avec le corps enseignant. A ce jour, les activités de l'été, exposition Artitude 2020 et événements comme la nuit de la chauve-souris, ne sont pas remises en question. L'agenda 2020, les Rendez-vous du Parc des Alpilles, devrait être disponible courant juin. Une partie des sorties et événements annulés seront, dans la mesure du possible, reprogrammés à la rentrée de septembre.

La Maison du Parc naturel régional des Alpilles, située au 2 boulevard Marceau à Saint Rémy de Provence, reste fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Pour contacter le Parc des Alpilles : 04 90 90 44 00 - contact@parc-alpilles.fr

Via Messenger sur Facebook @pnralpilles